

Entre nous



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 8 - JUILLET 1999

RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE
CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67 - Fax 04 75 64 66 14

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière



AUBENAS - ZI Ripotier h^t - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43

VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

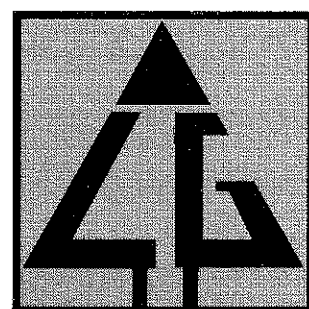


Un organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de
logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX



Arts et Jardins
Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

© 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

Le N°8 d'*Entre nous* nous permet de vous souhaiter, à tous ceux qui prennent des congés cet été, d'excellentes vacances.

La fin de l'été sera marquée par de nombreuses festivités : la 4^{ème} Fête des sources qui permettra les 28 et 29 août aux Saint-Priéroux de se retrouver, grâce aux nombreux bénévoles qui la préparent tout au long de l'année et l'inauguration le 26 août de la Salle polyvalente.

Dans ce nouveau *Entre nous*, vous retrouverez toutes les rubriques : Paroles d'associations, pêle mèle... qui vous permettent de suivre la Vie de Saint-Priest tant associative que communale.

Nous sommes toujours à votre écoute pour d'éventuelles suggestions concernant *Entre nous*. Preneurs de photos de notre commune pour la faire découvrir sous tous ses aspects, vous êtes également les bienvenus.

Le comité de rédaction

Nous rappelons que l'édition d'Entre nous est possible grâce aux annonceurs partenaires, nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Fête des sources
8	Assistances maternelles
9	Paroles d'associations
11	Adduction d'eau potable
13	Salle polyvalente
15	Naissance des mines à Saint-Priest
17	Votre CCAS vous informe
19	Budget communal
21	Informations pêle-mêle

Journal municipal "Entre nous" n°8
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Pierre Guiguet
Autres photos : Gil Breyse, Pierre Guiguet, Stéphane Guérin
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 99

Maurice TRAVERSIER

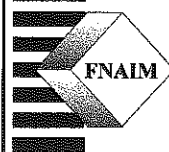
CHARPENTE
Traditionnelle - Lamellé-collé - Fermettes
COUVERTURE
Tuiles - Fibro-ciment - Bardeaux - Bac acier

NEUF et RÉNOVATION

Pôle 2000 Zone Nord
07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04 75 40 55 21 - Fax 04 75 40 58 88

Ardèche Immobilier

**pour Vendre
ou Acheter**



25, rue de la République
PRIVAS
tél. 04 75 64 20 90

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 32 - Fax 04 75 64 00 38

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

RESTAURANT - PIZZERIA LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile
Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21



chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.

LE BILLET DU MAIRE

Engagé depuis 4 ans au service de nos concitoyens de SAINT-PRIEST et du développement de la commune, le travail accompli, et à poursuivre, aboutit aujourd'hui à des résultats tangibles grâce à la mobilisation et au soutien de toute l'équipe municipale.

Etayées par des réflexions d'ensemble menées au début - tel le diagnostic du réseau d'eau potable et le schéma global d'assainissement - les réalisations suivantes ont été effectuées :

• Assainissement collectif :

Participation à la réalisation de la station intercommunale d'épuration et raccordement des premiers quartiers de la commune, représentant aujourd'hui environ 20% des usagers de SAINT-PRIEST. La poursuite de ce réseau, essentiel pour le développement et la protection de notre environnement, est prévue : cela représente des coûts importants et les prochaines phases sont conditionnées par les financements à obtenir, notamment de l'Agence de l'Eau, avec laquelle nous avons entamé les discussions.

• Eau potable :

Outre les nombreuses interventions et améliorations ponctuelles, outre le "maillage" avec le réseau intercommunal (VEYRAS ...), un important volet de notre programme vient d'être achevé et mis en service : c'est le réservoir supplémentaire de 300 m³ installé au-dessus du village, qui doit permettre de conforter et mieux "équilibrer" la gestion du réseau haut et bas.

Va suivre la mise en place d'un système d'aide à la gestion (télégestion).

• Equipements collectifs :

Après la réalisation d'un plateau omnisports et diverses améliorations récentes (vestiaires, stade), des travaux viennent d'être engagés en vue d'améliorer le terrain de foot lui-même, qui en avait à l'évidence bien besoin (espérons que l'eau nécessaire à la pelouse ne fera pas défaut cet été !...)

S'agissant de la Salle Polyvalente, engagée en 1998, les travaux de construction et d'équipement sont, à ce jour, en voie de finition. Resteront à aménager les abords de cette salle, dont une 1^{ère} phase est prévue dès 1999 afin que son utilisation puisse démarrer dans de bonnes conditions. A noter que cette opération, importante pour la «vie» de notre commune et du village, sera accompagnée avant fin 1999 par un soutien humain au travers du recrutement d'un emploi-jeune (décision confirmée au dernier Conseil Municipal du 16 juin 1999 qui a approuvé le "profil de poste").

L'école, enfin, devrait être dotée dès la rentrée 1999 (+ de 110 enfants attendus) d'un préau espéré depuis plusieurs années et aujourd'hui programmé grâce aux aides obtenues du Conseil Général (60%) : cette opération, de plus de 500 000 F, permettra simultanément de régler divers problèmes sur le site de l'école et, notamment, de conforter le mur de soutènement entre l'élémentaire et la maternelle, avant d'apporter (en 2000 sans doute) quelques améliorations dans la cour de récréation existante. Qu'il me soit permis, à cet égard, d'adresser mes remerciements, et ceux du Conseil Municipal, à l'Association Diocésaine et, en particulier, aux représentants de l'Association Culturelle de SAINT-PRIEST pour leur écoute et leur compréhension qui vont permettre de régler les questions en suspens concernant les terrains en cause.

J'arrêterai là ce panorama, qui pourrait aussi évoquer les travaux annuels sur la voirie, les évolutions de la collecte des ordures ménagères avec la mise en œuvre prochaine de la "collecte sélective" (verre - papiers cartons - plastiques et corps creux, etc.) dans le cadre du Syndicat Intercommunal (SIDOM).

D'autres actions, immatérielles celles-là, sont conduites : à titre d'exemple, par l'intermédiaire du C.C.A.S. et de son équipe d'animation, vont être conclues des conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales d'AUBENAS qui soutiendra financièrement les actions intercommunales engagées avec VEYRAS - COUX - FLAVIAC en faveur de la petite enfance (3/6 ans) et des enfants et ados (6/16 ans) : le dernier Conseil Municipal les a approuvées et ceci permettra de renforcer l'accueil dans les centres aérés.

Conduites dans le souci de servir nos concitoyens et d'apporter un plus à la collectivité, ces actions et réalisations contribuent, je le crois, au développement de SAINT-PRIEST, dont la population aura très sensiblement augmenté depuis une dizaine d'années, ainsi que vont le démontrer les résultats du dernier recensement du printemps 1999.

Je crois, aussi, qu'elles participent d'un "état d'esprit", basé sur le dialogue et le partenariat, auquel sont et doivent être associés les Saint-Priérois, notamment au travers de leurs associations et de leurs bénévoles à qui je veux rendre hommage et adresser des remerciements particuliers.

Yves CHASTAN

FÊTE DES SOURCES 1999

SAINT-PIEST : samedi 28 et dimanche 29 août

■ Samedi 28 août après-midi :

- de 14 h à 19 h : grand prix des garçons de café
- 14 h : pétanque
- 16 h : danses folkloriques avec le groupe de SAINT-PIEST
- 17 h : conférence sur les castors
- 17 h : Hip-Hop MEKTOUB
- 18 h : inauguration
- 19 h : remise des prix du concours de photos. Apéritif
- 20 h : repas
- 22 h : bal

■ Dimanche 29 août

toute la journée :

- marché artisanal et vide-grenier
- buggys avec l'association des automobiles radio-commandées de Privas
- le Bourricot Têtu
- voitures anciennes
- 8 h 45 : randonnée
- 9 h 15 : course pédestre enfants 2 km
- 9 h 45 : course pédestre adultes 7 km
- 10 h 15 : course pédestre adultes 12 km
- à partir de 11 h 30 : repas froids
- 12 h 00 : remise des prix de la course pédestre
- 14 h 30 à 17 h 30 : jeux anciens pour les enfants
- 15 h 00 : danses folkloriques avec LES CHIBOTTES
- 17 h 00 : récompense du Grand Prix des garçons de café



■ Sur les deux jours :

- exposition du concours de photo
- grand prix du garçon de café
- buvette, restauration rapide, gâteaux, glaces
- exposition sur l'eau douce
- poneys et calèches
- lâchés de ballons

L'Association "Fête des Sources" vous propose la troisième édition de sa course pédestre, le dimanche 29 août 1999. Une commission s'occupe de la préparation, de la publicité, du sponsoring, du recrutement des bénévoles et de la gestion de la course. Une équipe soudée et responsable dont les membres sont : Serge MARION, Josy CHASSON, Martine FAURE, Louisette LALAUZE, Alain DELARBRE, Frédéric MERCHAT, Michel NOBLE, Pierre SEVEYRAC, James TESSER.



Les membres de la commission

Au programme :

Trois parcours : 2 km, 7 km et 12 km.

Heures de départ :

9 h 15 : poussins et benjamins (2 km) pas de frais d'inscription

9 h 45 : parcours de 7 km, de cadets à vétérans, 40 F de frais d'inscription

10 h 15 : parcours de 12 km, de cadets à vétérans, 40 F de frais d'inscription

L'édition 98 avait comblé les organisateur, le nombre des participants étant au delà de toutes leurs espérances : 155 candidats.

L'intercommunalité par le sport

Les organisateurs espèrent donc que la course 1999 continuera sur sa lancée, d'autant plus qu'un élément nouveau interviendra cette année : un challenge combiné entre l'épreuve d'ALISSAS "la Ronde du Carnaval" et celle de SAINT-PIEST est mis en jeu auprès des concurrents masculins et féminins qui auront réalisé les meilleurs résultats sur ces deux rendez-vous. Le but étant de fidéliser les "bipèdes" à ces deux épreuves.

■ JEUX ANCIENS

Les Amis de l'Ecole ont décidé de proposer une animation de jeux anciens à l'occasion de la Fête des Sources (échasses, jeux en bois, jeux de balles...).

Ces jeux sont en cours de fabrication, actuellement. Ils seront proposés aux enfants le dimanche après-midi de 14 h 30 à 17 h 30. Pour pouvoir les proposer le samedi après-midi, il faudrait d'autres parents ou adolescents bénévoles. Contacter Marie France DELARBRE - Le Serre d'Ajoux.

■ REPAS FROID POUR LE DIMANCHE MIDI

Cette année, un repas froid sera prévu le dimanche midi au prix de 40 F pour permettre, entre autres, aux coureurs et à leurs familles de se ravitailler avant de quitter la fête.

■ CONCOURS PHOTOS

Le thème de cette année est "Fontaines et bassins d'Ardèche"

- 4 catégories :
- de 15 ans / noir et blanc
 - de 15 ans / couleurs
 - + de 15 ans / noir et blanc
 - + de 15 ans / couleurs

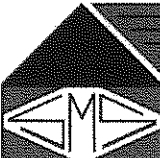
format minimum : 15x21 maximum : 18x24 ou tout format approchant suivant les laboratoires.

Les photos sont à déposer au plus tard le 14 août 1999. Le règlement peut être retiré chez nos photographes partenaires (W. Lhermenier, studio Bochet, Lely photo vidéo, Weil photographie) ou en mairie de Saint-Priest.

Chasseurs d'images, à vos appareils !



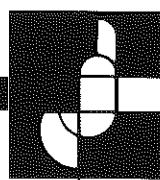
Groupe de danses folkloriques

**MULTI
SERVICES**

Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68
Auto 04 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST

**laboratoire photos couleur**
W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

ASSISTANTES MATERNELLES

De nombreux parents cherchent à faire garder leurs jeunes enfants par des assistantes maternelles, mais les quatre personnes actuellement agréées sur notre commune ne peuvent répondre à toutes les demandes.

Voilà de quoi éveiller quelques vocations Saint-Priéroises...

Pour devenir assistante maternelle agréée, pas besoin de diplôme particulier, mais il faut cependant satisfaire à certaines conditions :

- posséder les qualités personnelles nécessaires pour favoriser l'épanouissement d'un enfant ;

- disposer d'un logement suffisamment spacieux et ne présentant pas de danger particulier (attention, notamment, aux escaliers dangereux ou aux cheminées et piscines non protégées) ;
- ne pas présenter de contre-indication médicale.

Si vous souhaitez un agrément, vous pouvez contacter le Centre médico-social du TEIL (tél. : 04 75 49 54 70). La date d'une prochaine réunion d'information sur cette profession vous sera communiquée.

Enfin, il faut savoir que :

- l'agrément est obligatoire pour garder des enfants chez soi contre rémunération (sauf en cas de lien de parenté). Des poursuites pénales peuvent être engagées contre une personne travaillant "au noir".



- l'agrément procure un vrai statut professionnel (rémunération, congés payés, obligation de formation de 60 heures réalisées après agrément ...) et donne le droit aux parents de percevoir une aide de la CAF : l'A.F.E.M.A. (environ 800 F par mois pour un enfant de moins de 3 ans, de moitié pour un enfant de 3 à 6 ans) et ce, sans conditions de ressources.

- l'agrément, la formation et le suivi des assistantes maternelles sont assurés par le Conseil Général (Service de Protection Maternelle et Infantile).

L'assistante maternelle et l'école :

De jeunes couples, avec bébé, qui s'installent sur notre commune ont actuellement des difficultés pour trouver une assistante maternelle agréée qui accepte de garder leur enfant à des horaires compatibles avec leur travail à l'hôpital (tôt le matin ou tard le soir).

Ils se tournent alors vers PRIVAS pour la garde de leur(s) enfant(s).

Ce phénomène a des répercussions négatives sur la fréquentation de notre école. Lors de l'inscription en école maternelle, les parents s'adressent à l'école la plus proche du domicile de l'assistante maternelle et non à celle de SAINT-PIERRE : ce qui est très regrettable pour le dynamisme et le développement de notre école.

N'hésitez pas à contacter le service P.M.I. du Centre Médico-Social du TEIL qui vous apportera un complément d'information sur le travail d'assistante maternelle agréée qui est, maintenant, reconnu comme un vrai métier.

PAROLES D'ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIERRE

■ ASSOCIATION G. V.



Nous voici en fin de saison, la gymnastique volontaire s'est déroulée tout au long de l'année sous le signe du dynamisme. En effet, l'association regroupait 135 adhérentes. De nombreuses activités se sont déroulées au cours de la saison : balades, pièces de théâtre, repas, sortie de ski, sortie à la mer, week-end de Pentecôte sur la côte d'Azur, à AGUAY dans le village des "Baumettes" situé en bord de mer. Pendant le week-end : randonnées pédestres, visite de la ville du MUY et de son marché provençal, de GRASSE capitale des parfums et des fleurs, le Casino de SAINT-RAPHAËL, FRÉJUS. Un week-end de détente où chacun a pu apprécier les richesses du pays varois ; séjour bien sympathique qui s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un soleil rayonnant.

La G. V. a terminé la saison avec le pique-nique familial le 30 juin à la Salle des Fêtes.

Les adhérentes de la G. V. faisant partie du groupe folklorique ont repris leurs répétitions.

La Gymnastique Volontaire vous invite à son Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 24 septembre 1999 à 20 h.

■ BIBLIOTHEQUE

Comme chaque année, la bibliothèque restera ouverte tout l'été :

le lundi de 16 h 30 à 18 h

Les adhérents peuvent parrainer gratuitement un parent ou un ami, amateur de lecture, en vacances chez eux.

Date à retenir :

Le jeudi 23 septembre à la Salle Polyvalente de SAINT-PIERRE aura lieu, dans le cadre des journées "Il était une fois", une veillée pour tous les âges avec la participation du conteur Pascal QUÉRÉ.

Répertoire : tradition française et européenne.

Contes merveilleux, facétieux, fantastiques, philosophiques, mensonges, étologiques, légendes, randonnées, nouvelles, etc ...

L'horaire de cette manifestation sera précisé ultérieurement.

ÉLECTRICITÉ Jacky PERRIER

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ALARMES

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 97 - Fax 04 75 64 42 40

Une bonne adresse !...

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Francis MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
07000 PRIVAS

Yvonne Coiffure

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC
Tél. 04 75 65 13 68

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62



■ A. S. S. P. 07

En accédant à la 2^{ème} série départementale et en terminant la saison par une place de vice-champion de 3^{ème} série lors des poules finales l'équipe senior de l'ASSP 07 a, sans conteste, réalisé sa meilleure saison depuis la création du Club en 1984.

Avec une pelouse entièrement renouvelée, une équipe dirigeante renforcée qui passe de 12 à 15 membres,

la confirmation de ses jeunes talents et le recrutement de joueurs prometteurs, l'ASSP 07 espère poursuivre cette progression (2 accessions consécutives depuis l'arrivée de Didier MOUTON à la tête des équipes seniors), tout en respectant les valeurs de sportivité et de convivialité qui sont les siennes.

Pour la saison 1999/2000, le Club devrait compter plus de 120 licenciés répartis dans

les différentes catégories : vétéran (1 équipe), senior (2 équipes), moins de 15 ans (1 équipe), moins de 13 ans (1 équipe), benjamin (2 équipes), poussin (2 équipes) et débutant (1 équipe).

Renseignements et informations sur le Club :

M. Claude ISSARTEL (04 75 64 46 69)
M. Emmanuel BUIS (04 75 64 00 78)

HYPER U

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30**

☎ 04 75 66 96 69

**CENTRE
DE
LAVAGE**
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

GPL
24/24h

U
*les nouveaux
commerçants*

ADDITION D'EAU POTABLE

"Jusqu'à ce que la douleur le lui enseigne, l'homme ne sait pas quel trésor est l'eau" Lord BYRON

■ GÉNÉRALITÉS

La commune de SAINT-PIERRE se situe à 6 km au sud-ouest de PRIVAS. Elle s'étend le long du cours supérieur de l'Ouvèze - affluent du Rhône - Le relief de la commune est assez chahuté. L'altitude du Chef-Lieu est de 430 m.

Trois types de problèmes se posaient à la commune avec son réseau d'eau potable :

- 1°) - un problème de ressources : la commune manque d'eau lors d'étés très secs
- 2°) - un problème de transfert du haut service vers le bas
- 3°) - un manque de connaissance des rations d'exploitation du réseau.

L'ensemble de ces constats a décidé la collectivité à procéder à une étude de son réseau.

Les résultats de cette étude, qui a été établie par le Cabinet BETURE-CEREC, amène la commune à réaliser rapidement différents travaux.

■ ETAT DES LIEUX

Les ressources de la commune sont assez variées :

- Source Riou Petit : Cette source, munie d'un périmètre de protection immédiat clôturé, est située au nord-ouest de la commune en contrebas de la RN 104 à une altitude de 480 m NGF. Elle alimente le réservoir de Riou Petit par une conduite fonte de Ø 60 mm, actuellement hors service depuis l'accident routier survenu le 24 septembre 1998 lorsqu'un camion d'hydrocarbure a pollué la source avec du sans plomb.

- Sources de Théoule et Chèvre Ecorchée : Ces deux sources sont captées à une altitude d'environ 800 m NGF ; elles sont équipées, en aval, d'un bac de décantation et alimentent le réservoir de Lascombes par l'intermédiaire d'une conduite PVC Ø 53/63. Le débit d'étiage est estimé très sommairement à 6 m³/heure.

- Forage n° 1 - Le Serre : Réalisé en 1985, muni d'un périmètre de protection, le débit est de 3 m³/heure sur 24 heures : soit environ 72 m³/jour.

- Forage n° 2 - Le Serre : Réalisé en 1990, muni d'un périmètre de protection, le pompage s'effectue entre 188 et 220 m. Le débit est de 1,3 m³/heure sur 24 heures : soit environ 32 m³/jour.

Ces deux forages appartiennent au SREBP(1). Ils ne fonctionnent pas en période normale, excepté un samedi soir sur deux pour maintenir les pompes en état. En terme hydrologique, ces deux forages, géographiquement très proches, interfèrent.

- Réservoir de Changier (commune de VEYRAS) : Il est relié au réservoir de Belon par une conduite fonte de Ø 100 mm et peut l'alimenter à concurrence de 1 l/seconde (débit limité par un orifice calibré situé dans un ouvrage souterrain, au Bas Lignol). Cette conduite fait partie des réseaux de l'intercommunalité du SREBP.

■ LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Le réseau de distribution de la commune de SAINT-PIERRE comporte :

- 5 réservoirs (avant création du nouveau, au village)
- 4 réducteurs de pression
- 13 450 ml de canalisations (hors branchements).

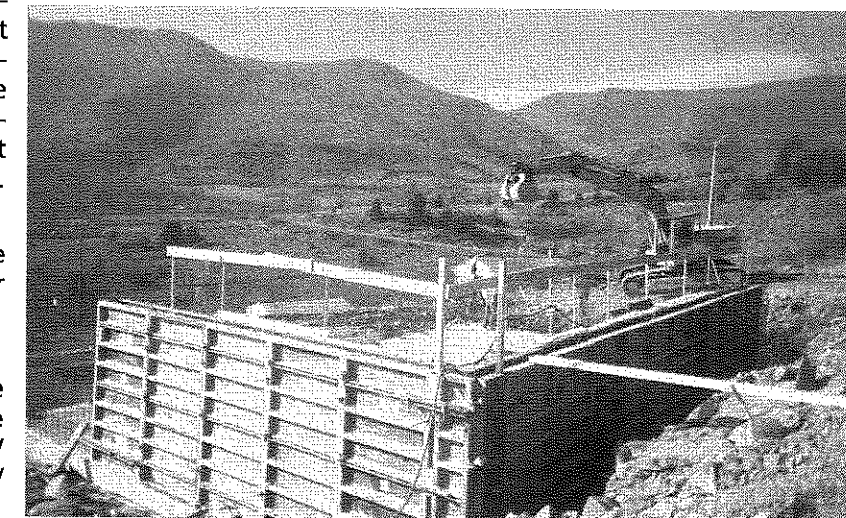
Il décrit une boucle en passant sur le chemin vicinal entre Clapier et Belon et en haut de la RD 507.

Le réservoir de Lascombes alimente le service HAUT par l'intermédiaire des réservoirs Le Serre et Riou Petit ; ce service se termine vers le Château d'Entrevaux, un robinet vanne isolant ce tronçon de l'autre service.

Le service BAS est également alimenté par le réservoir de Lascombes et ceux de Rouvière et Belon.

Les matériaux de conduites présents sont le PVC et la fonte dont les diamètres intérieurs sont compris entre 33 et 100 mm.

(1) SREBP : Syndicat d'Etude et Renforcement en Eau du Bassin Privadois.



Le nouveau réservoir

■ LES RÉSERVOIRS

Les réservoirs présents sur la commune sont au nombre de 5 avant les travaux :

- Lascombes : 70 m³ utiles
- Rouvière : 70 m³ utiles
- Belon : 500 m³ (300 m³ utiles et 200 m³ réserve incendie)
- Riou Petit : 30 m³ (10 m³ utiles et 20 m³ réserve incendie)
- Serre Village : 50 m³ (30 m³ utiles et 20 m³ réserve incendie)

■ LE PROJET

L'étude du réseau établie en janvier 1997 par le Cabinet BETURE CEREC préconise l'abandon des 2 petits réservoirs du Chef-Lieu (Serre et Riou Petit) au profit d'un nouveau réservoir de 300 m³.

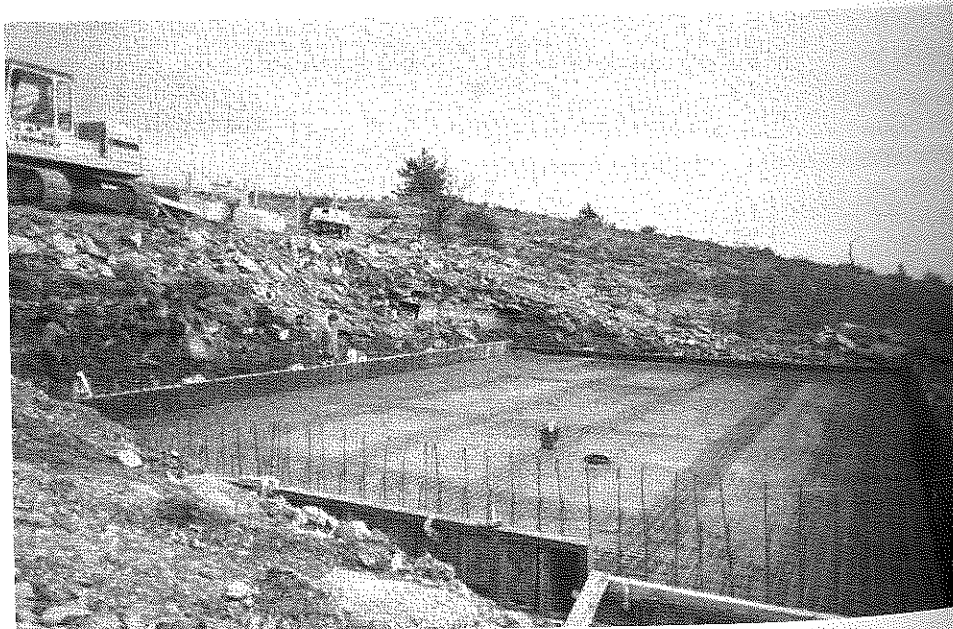
Ce nouveau réservoir sera implanté juste au-dessous des deux réservoirs existants.

■ LES TRAVAUX

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 avril 1998, a décidé et approuvé la construction dudit réservoir d'une capacité de 300 m³ selon la procédure de marché à appel d'offres restreint.

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 juin 1998 afin de choisir les entreprises appelées à soumissionner ; le 7 juillet 1998, nouvelle réunion de la commission afin de déterminer l'entreprise soumissionnaire pour la réalisation des travaux suite à l'ouverture des plis des 8 entreprises soumissionnaires. Le chantier a été confié à l'Entreprise BERTHOULY T.P., la moins disante.

Lors de la première réunion de chantier, il a été décidé de ne pas démolir les 2 anciens réservoirs mais de les relier par surverse au nouveau réservoir. Les travaux se sont déroulés normalement avec un suivi technique de la D.D.A.F. Le responsable du réseau de la commune a assuré le suivi des travaux (réunion de chantier tous les lundis matin) et a été présent aussi souvent que nécessaire.



Le chantier du nouveau réservoir

Les travaux de branchement ont quelquefois perturbé le haut de la commune mais dans l'ensemble ce chantier s'est déroulé sans incident notable.

Ce nouveau réservoir est donc en service depuis le 28 avril 1999. Sa capacité totale est de 300 m³ ; il est à noter que 115 m³ sont en réserve incendie. Sa capacité utile est donc de 185 m³.

De plus, en complément à ces travaux sur le réseau A.E.P., la télégestion doit être installée sur les réservoirs afin de connaître, au plus juste, les ratios et avoir une surveillance beaucoup plus affinée de nos installations.

■ COÛT DU PROJET

Le projet estimé par rapport au bordereau D.D.A.F. 1997 fait apparaître un coût Hors T.V.A. de 700 000 F à valoir et honoraires compris, pour ce nouveau réservoir.

■ FINANCEMENT

Le financement est le suivant :

- Subvention Agence de l'Eau 30% de 673 000 F	= 201 900 F
- Subvention P. D. R. 50% de 700 000 F (mais préfinancement nécessaire)	= 350 000 F
TOTAL Subventions	551 900 F
Fonds libres et emprunts	148 100 F

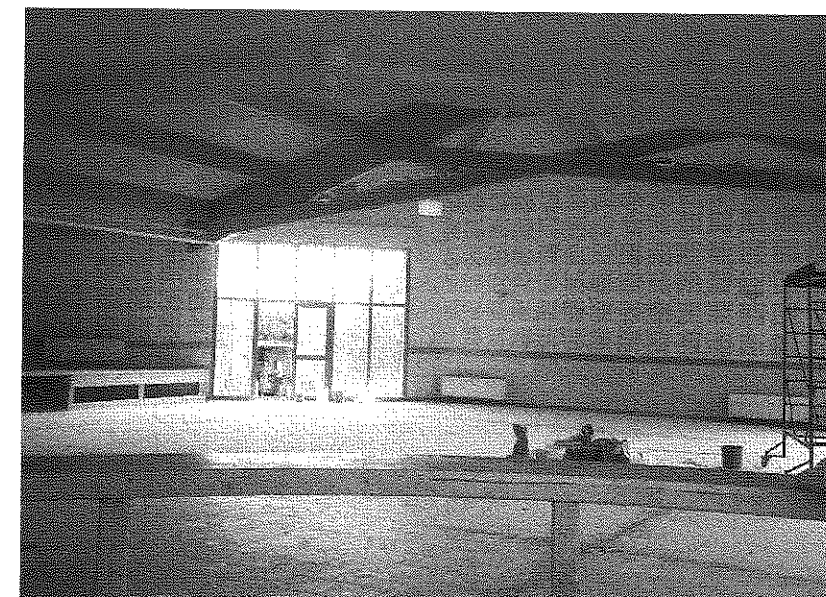
Bernard CABROL

LA SALLE POLYVALENTE

Conditions d'utilisation :

La commune de Saint-Priest mettra à la disposition des particuliers, associations, organismes, aux conditions prévues par le présent règlement, la salle polyvalente. Cette salle est composée de :

- un espace polyvalent de 232 m²
- un espace scénique de 21 m²
- un office avec réserve de 26 m²
- un hall d'accueil avec bar de 40 m²
- un ensemble de 2 blocs sanitaires de 19 m²
- une salle de rangement de 20 m²
- un bloc sanitaire extérieur de 4 m²
- 200 chaises
- 50 tables



Période de mise à disposition : vendredi, samedi, dimanche, veille et jour férié	TARIF GÉNÉRAL	TARIF Associations (voir conditions particulières)	TARIF familles et entreprises de SAINT-PIEST (1 fois dans l'année)
du vendredi 10h au samedi 8h	1 000 F	700 F	700 F
WEEK-END du samedi 10h au lundi 8h	2 000 F	1 400 F	1 400 F
WEEK-END + VENDREDI du vendredi 10h au lundi 8h	2 500 F	1 800 F	1 800 F

N. B. : Le nettoyage sera effectué par la commune et aura un coût de 300 F qui se rajoutera au tarif ci-dessus.
Montant de la caution : 2 500 F, payée par chèque au moment de la réservation et rendue sous huitaine après état des lieux contradictoire.



**AGNÈS
COIFFURE**
MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

MARTIN Aimé

- Carrelage
- Marbrerie
- Cheminée

Z.I. - 07250 LE POUZIN
Sur rendez-vous

Tél. dom. 04 75 63 80 87 - Bur. 04 75 63 83 92
Fax 04 75 85 91 40

TRES IMPORTANT :

Les mises à disposition de la salle effectuées pour les mariages de SAINT-PRIEST bénéficieront de conditions avantageuses. En effet, une journée supplémentaire leur sera accordée gracieusement. Pour être considéré "de SAINT-PRIEST" le mariage doit satisfaire à la condition de domicile à SAINT-PRIEST pour l'une au moins des personnes suivantes :

la mariée, le marié ou un de leurs parents respectifs

La salle étant située à proximité d'une zone résidentielle, les utilisateurs devront veiller à respecter l'environnement sonore des riverains, notamment en n'ouvrant pas les portes-fenêtres lorsqu'il y a de la musique dans la salle. Les enfants ne seront pas laissés sans surveillance à l'extérieur de la salle. Les départs et arrivées devront se faire dans la plus grande discrétion. Klaxons interdits.

En cas de rapport de police suite à la plainte de riverains, la commune se réserve le droit de ne pas relouer au locataire.

Les utilisateurs devront respecter rigoureusement les dispositions ci-après :

- l'installation des chaises et des tables sera réalisée de façon à permettre la libre circulation des convives,

- les tables seront recouvertes de nappes qui seront fixées sans punaises ; après le repas, elles seront nettoyées et séchées.

- les utilisateurs devront s'assurer que le traiteur intervenant pour la fourniture des repas est bien inscrit au registre de la Chambre des Métiers ou à celui de la Chambre du Commerce.

- la cuisine permet uniquement le réchauffage des plats cuisinés et la préparation de plats froids.

La salle polyvalente ne pourra être définitivement attribuée qu'après versement :

- du montant de la location (+ nettoyage)

- du montant de la caution (2 500 F)

Le chèque de caution sera restitué après la manifestation et la vérification de l'état des lieux.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE
Monsieur le Maire et son conseil municipal
convient toute la population
à l'inauguration de la nouvelle salle
qui aura lieu le jeudi 26 août à 17h30

UN NOM POUR LA SALLE POLYVALENTE

Nous cherchons un nom pour notre nouvelle salle. Pour cela, nous faisons appel à l'imagination et à la créativité de tous les Saint-Priéroux. Nous vous proposons de remettre le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le 20 août 1999.

Nom, prénom : (facultatif) _____

propose de donner à la nouvelle salle polyvalente le nom suivant :

Remettre votre réponse dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 20 août 1999

NAISSANCE DES MINES A SAINT-PRIEST

L'exploitation de minerai de fer sur le bassin privadois est évoqué sérieusement au moment de la période révolutionnaire.

Ainsi, dans le journal des Mines n° XLV de Prairial An VI (Mai 1798), * il est intéressant de relever la préoccupation du Commissaire du Directoire près le Département de l'Ardèche sur ce point. Il indique notamment que les environs de PRIVAS sont forts riches en ressource minière. Il précise notamment :

Le citoyen ingénieur BLAVIER a reconnu un important filon près de la maison de "Chassaigne", en-dessous et à gauche de la route qui conduit vers la montagne, dans un champ appartenant au citoyen FESCHET. Cet ingénieur regarde ce gîte comme une suite de celui de LA VOULTE. Il a encore retrouvé une autre veine à même distance, au sud-ouest de PRIVAS, dans le territoire de "Chalot", où elle a été mise à découvert par un ruisseau du même nom, au-dessous de la route d'AUBENAS. Dans ces deux endroits, le filon paraît avoir un mètre d'épaisseur.

Le citoyen SOULAVIE dit avoir trouvé sur la montagne de "Crussol", dans le creux que l'on rencontre depuis le milieu de la hauteur jusqu'au sommet, de la mine de fer en grains, friables.

Fort de ces informations et de l'exemple de l'exploitation du gisement métallurgique de LA VOULTE, où l'on constate un développement et une prospérité fulgurante, les notables de PRIVAS envisagent sérieusement de lancer l'exploitation d'une mine sur SAINT-PRIEST. Ceci d'autant plus que LA VOULTE se voyait déjà détrôner PRIVAS pour devenir le chef-lieu de l'Ardèche grâce à son essor démographique rapide.

Au même moment, deux soi-disants inventeurs (RAPINE et REVOL) réclament des droits pour avoir découvert des filons, alors que, selon les responsables locaux, ces filons sont visibles à l'œil nu et connus de tous. Une longue procédure les exclura de tout crédit par rapport à ces "découvertes".

Il faudra attendre près de 50 ans pour qu'un projet se concrétise !

Le regain d'intérêt sur le site de SAINT-PRIEST se manifeste d'abord par des compagnies étrangères (à l'Ardèche) qui auraient privé le Département et les communes des retombées financières d'une telle exploitation.

En réaction à cette volonté, les notables de PRIVAS se sont réunis avec l'esprit de faire échec à cette idée.



Une société, dite "la Société des Mines" a été créée, réunissant en son sein des magistrats, des administrateurs, des grands propriétaires locaux et des industriels(1), sachant que la population entière soutenait cette initiative, puisqu'elle serait la première à profiter de la réussite de l'opération.

A cet effet, un mémoire rédigé en 1845 par les fondateurs est proposé à l'Etat pour obtenir la concession tant attendue.

Parmi les arguments développés pour emporter la décision, nous relevons les extraits ci-après :

"C'est donc incontestablement une pensée patriotique qui a présidé à la formation de notre société, mais cette pensée n'est pas seule à répondre à notre ferme résolution d'exploiter les mines. Cette exploitation est en effet non seulement dans notre volonté et notre puissance, elle est encore pour nous un devoir sacré à remplir envers le pays, et la société s'y est obligée de la manière la plus formelle, tant envers l'Etat qu'envers chacun de ses membres, par l'article 3 de l'acte social ainsi conçu :

L'exploitation embrassera l'extraction et la fonte du minerai, la société s'oblige même à faire construire des usines, autant que faire se pourra, dans la vallée de l'Ouvèze, et sur le point qui sera jugé le plus convenable entre SAINT-PIEST et LE POUZIN

Cet article 3 se termine ainsi : Cette obligation n'est point exclusive de l'offre à faire par la société au gouvernement, de se soumettre aux conditions les plus favorables que la Loi indique, et que l'Etat peut exiger à l'égard des établissements voisins dans l'intérêt de l'industrie métallurgique."

C'est ainsi que l'exploitation sera opérationnelle aux environs de 1850.

Pierre GUIGUET

*Voir Archives départementales. Références : Br 1808.

(1) Le conseil de gérance était composé de :

- J.-J. Regard négociant, Président
- L. Blanchon, manufacturier
- Dautheville aîné, banquier
- Jamme, banquier
- Laurent, Juge du Tribunal civil, secrétaire

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Enrobés - Gravillonnage - Pavage - Assainissement



Z.I. Le Lac - BP 427 - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 72 88 - Fax 04 75 64 82 09



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

NON STOP TOUTE LA SEMAINE

POINT DE VENTE :

Lundi au jeudi 8h45 à 19h15
Vendredi 8h45 à 19h30
Samedi 8h30 à 19h15



STATION : dont SP 98

Lundi au samedi 7h30 à 19h15
sauf vendredi 7h30 à 19h30

PRIVAS

VOTRE C.C.A.S. VOUS INFORME

Adresse utile :

Centre Médico-Social
boulevard Lancelot à PRIVAS
tél. : 04 75 66 74 10
ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Madame GAVIN - assistante sociale - vous rencontre sur rendez-vous.

■ CENTRES AERES



Une aide est attribuée pour "gommer" la différence de tarif appliqué aux Saint-Priéroux qui n'habitent pas les communes des Centres Aérés de Privas et de Flaviac, selon un quota fixé à :

15 jours par enfant et par an pour les Centres Aérés et 10 heures par enfant pour la Halte-Garderie de Privas.

A noter que cette aide est également applicable pour le Centre Aéré de la MJC de Privas, mais uniquement pour cette activité.

Grâce à l'aide de la CAF, nous pourrions également cette année, "gommer" la différence de tarif appliqué aux Saint-Priéroux de plus de 6 ans, qui voudrions suivre les nouvelles activités du Centre Aéré de FLAVIAC, selon les mêmes conditions que pour les moins de 6 ans.

Contrat ENFANCE avec la CAF d'AUBENAS dans le cadre d'un contrat intercommunal

Les contrats intercommunaux pour les enfants avec la CAF : Enfance moins de 6 ans et Temps libre, aident les communes à développer une politique globale d'action sociale, en faveur des loisirs et du temps libre des jeunes.

Ces contrats vont aider le CCAS, à rendre accessible des loisirs collectifs qui favorisent l'épanouissement de l'enfant et les rendre accessibles à tous.

Il s'agit de la réalisation de projets concertés, en partenariat avec les acteurs concernés par le temps libre et les loisirs des jeunes : dans un premier temps : l'équipe du centre aéré de Flaviac et 5 communes : Coux, Flaviac, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Veyras et Saint-Priest.

Ils soutiennent les initiatives locales par un contrat renouvelable, d'une durée de 3 ans, avec suivi annuel, qui permet une prise en charge de 50% des dépenses nouvelles engagées par la municipalité et à Saint-Priest par le CCAS, pour gommer la différence des enfants allant au Centre aéré de Flaviac, dans un premier temps.

■ UNE ASSOCIATION A VOTRE SERVICE : LE SECOURS POPULAIRE



2 bonnes adresses à Privas, pour déposer ce qui encombre et peut encore rendre service à d'autres :
Tél : 04 75 64 81 56

• 12 place de l'Hôtel de Ville

Le vestiaire du Secours Populaire recueille les vêtements et les chaussures, en bon état ainsi que la petite vaisselle.

Jours et heures d'ouverture :

Mardi de 14 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 9 h à 11 h

• Plaine du Lac, à coté de Privaluminaires

Le dépôt du Secours Populaire récupère les vêtements non mettables et tout le mobilier ou électroménager encore en état de marche.

Jours et heures d'ouverture :

Mardi de 9 h 30 à 11 h
Mercredi de 9 h 30 à 12 h
Vendredi de 9 h 30 à 11 h

Par avance, Merci

Toute l'équipe du C. C. A. S. est à votre disposition toute l'année pour vous écouter, vous informer et vous aider. N'hésitez pas à nous contacter, soit en nous écrivant, soit en nous contactant par le biais de Mme JOURDAN à la mairie.

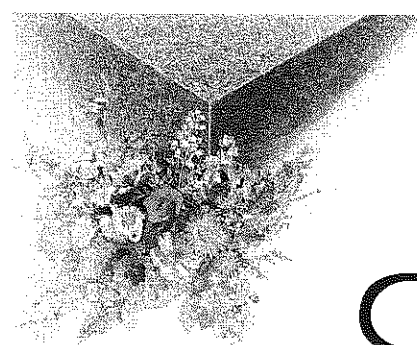
L'animateur : Laurent CHASSIGNOL



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 04 75 64 38 47



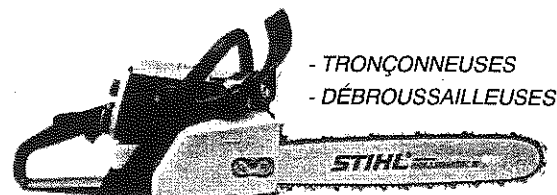
ROBLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 85 85

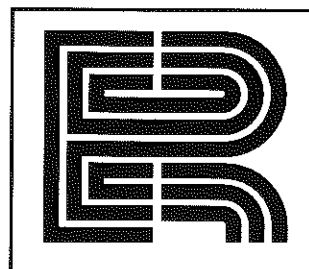
QUINCAILLERIE
BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 57



STIHL®
N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE



rampa
entreprises

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. -
Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

BUDGET COMMUNAL

■ COMPTE ADMINISTRATIF 1998

M 14 (Budget Général) :

Résultat cumulé = + 276 447,64 F

Ce solde positif étant affecté à la section investissement du Budget Primitif 1999.

M 49 (Eau - Assainissement) :

Résultat équilibré

■ BUDGET PRIMITIF 1999

M 14 (Budget Général) :

- Fonctionnement = 3 463 794 F

- Investissement = 5 662 945 F

Soit un budget prévisionnel pour 1999 de 9 126 739 F.

M 49 (Eau - Assainissement) :

- Exploitation = 612 800 F

- Investissement = 1 696 017 F

Soit un budget pour 1999 de 2 308 817 F.

Dans le budget général, la construction de la Salle Polyvalente représente environ 2/3 des parts d'investissement à établir sur 1999.

Pour le budget Eau - Assainissement, c'est la construction d'un nouveau réservoir au village d'une capacité de 300 m³ qui représente la plus importante part d'investissement (environ 850 000 FTTC).

■ TAUX DES DIFFERENTES TAXES

Taxe d'habitation 10,28%
soit une augmentation de 0,98%

Taxe foncier bâti 15,96%
soit une augmentation de 0,88%

Taxe foncier non bâti 79,00%
soit 0% d'augmentation

Taxe professionnelle 7,73%
soit une augmentation de 1,11%

■ Pour 1999, le Conseil Municipal a adopté les contributions suivantes :

Syndicat Intercommunal de Centre Ardèche (SIDCA) 31 000 F

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) 300 F

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIDOM) 146 000 F

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Inforoutes 3 000 F

Office du Tourisme - Syndicat d'Initiative 3 000 F

Syndicat "Ouvèze Vive" 20 000 F

Eveil musical 16 000 F

S.E.R.E.B.P. 62 303 F

Pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une subvention de 32 000 F a été votée.

En M49 Syndicat "Ouvèze Vive" 125 330 F



Façade remarquable de "La Boissonnade"

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

Pâtisserie Joël PATOUILLARD

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

07000 PRIVAS

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

**TOUS LES MATÉRIAUX
DU BÂTIMENT**

GROS ET DÉTAIL

Ouvert du lundi
au samedi midi

lacroix matériaux

Points de vente :

Z.I. Privas
Tél. 04 75 64 33 11
Fax 04 75 64 51 84

Z.I. Le Pouzin
Tél. 04 75 63 80 29
Fax 04 75 85 97 50

SACER

SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du POUZIN

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88



Société des Transports G. BERNARD

Services réguliers : la Région Parisienne, toute la France et l'Europe.

**TRANSPORTS RAPIDES • TOUS TONNAGES - TOUTES DIRECTIONS
AFFRETEMENT FRANCE - ETRANGER**

Siège Social - Entrepôts et Bureaux :

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 02 22 - Fax 04 75 64 80 39

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ TRANSPORT SCOLAIRE 1999

Le Conseil Général a décidé de modifier le système de perception du ticket modérateur et de la délivrance des cartes de transport scolaire.

En effet, la vignette "transport scolaire" d'une valeur de 380 F est disponible depuis le 15 mai dans les bureaux du Trésor Public (perception).

Celle-ci devra être collée sur le formulaire d'inscription. Il n'est donc plus nécessaire de venir au secrétariat de mairie.

■ CREATION D'UN PREAU A L'ECOLE DES MINES

La réalisation d'un préau à l'école des Mines était devenue un aménagement essentiel et prioritaire pour la municipalité.

D'un autre côté, une expertise du mur de soutènement de la cour des maternelles a démontré la nécessité et l'urgence de le démolir et de construire un nouveau mur.

Le Cabinet d'Architecture CUCHE, en partenariat avec le groupe de travail créé à cette occasion (instituteurs, délégués de parents d'élèves, élus), a réalisé l'étude du dossier.

Une première tranche des travaux a débuté début juillet, elle comprend la réfection du mur de soutènement et la création d'un préau (coût environ 510 000 F).

Une deuxième tranche, envisagée au cours des vacances scolaires 2000, consistera en la réfection des revêtements des 2 cours avec des aménagements divers.

■ TARIF CANTINE ET GARDERIE

Le Conseil Municipal du 16 juin 1999 a voté les nouveaux tarifs pour la prochaine rentrée scolaire (1999/2000) :

- Repas : 18,50 F (+ 1,1%)

- Garderie : 6,00 F/jour pour les abonnés
(identique à 1998/1999)

11,50 F/jour pour les occasionnels.

Création d'un tarif réduit pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 2 500.

Calcul du quotient familial :

Revenu imposable : 12
nombre de parts

(Le revenu imposable est celui indiqué sur la feuille d'imposition ou de non imposition de l'année demandée).

La demande est à présenter auprès de Madame JOURDAN - secrétaire de mairie
(tél. : 04 75 64 32 08)

■ LE "MAI" DES JEUNES

La tradition veut que les jeunes se retrouvent dans la nuit qui précède le 1er mai et aillent de maison en maison pour "chanter le mai" aux habitants de leur commune. Ce qui est fort sympathique et apprécié des villageois, car il est vrai que la musique adoucit les moeurs ! Depuis 3 ans, la municipalité a prêté la salle aux jeunes. Tout s'était à peu près bien passé.

Cette année, des bouteilles vides ont été laissées chez des particuliers. La salle des fêtes prêtée gracieusement, a été rendue alors que tout n'avait pas été rangé (poêles et table au milieu de la salle). Des déchets étaient éparpillés à l'extérieur de la salle, des œufs ont été jetés sur la façade. Des victuailles offertes par les habitants étaient gaspillées et jetées à la poubelle.

Il est bien évident que la municipalité ne peut pas accepter cela. Il serait bienvenu que les jeunes se responsabilisent, s'entendent et s'organisent en association.

■ A. E. P.

Pendant la période estivale (mois d'août), une permanence tournante sera organisée pour la surveillance du réseau d'eau. Pour tous renseignements, vous voudrez bien prendre contact avec le secrétariat de mairie.

■ Réponse à un "Petit mot d'humeur" d'un habitant de SAINT-PRIEST

Il est toujours désagréable de recevoir dans sa boîte aux lettres un courrier anonyme, rappel brutal et impersonnel concernant des bruits prétendument excessifs que peuvent provoquer le bricolage, la musique, une fête entre amis... en cette période de l'année où chacun vit dehors.

Surtout lorsque l'on veille à vivre en bonne entente avec ses voisins. D'autres procédés plus francs seraient certainement plus acceptables et mieux acceptés !

■ DÉPART À LA RETRAITE

de Michel CHAMBON et Monique GUERIN

Le mercredi 7 juillet, Monsieur le Maire a réuni les membres de son conseil municipal et tout le personnel communal pour fêter le départ à la retraite de deux employés communaux : Michel Chambon, agent technique entré au service de la commune dès l'automne 1968 et Monique Guérin, agent spécialisé de l'école maternelle qui a travaillé à l'école de Saint-Priest à partir de juin 1976. Après avoir évoqué leurs carrières respectives, Monsieur le Maire a souhaité une longue et belle retraite à chacun d'eux.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69
Télécopie : 04 75 64 76 96

BOULANGERIE - PATISSERIE
ALIMENTATION

Laurent BERTRAND

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 04 42

**ENTREPRISE
J-N PROUST**

Electricité Générale - Alarme
Détection incendie - Luminaires

Le Lac - Route de Chomérac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 78 00 - Fax 04 75 64 24 63

imprim'express

l'impression numérique !

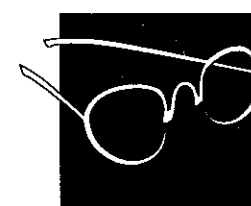
Toute la photocopie noire ou couleur
sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, ...

L'infographie, la retouche de photos, ...
L'imprimerie rapide...

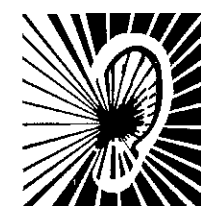
Photocopies de plans
Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

**Posters couleur à l'unité jusqu'à 80 x 120 cm
d'après vos photos ou vos fichiers informatiques**

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - ☎ 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31
E-mail : imprim.express@inforoutes-ardeche.fr



OPTIQUE



SURDITÉ



CONTACT

Bochet

Jean Marget
Jacques Mazouiller

12 - 16 Cours de l'Esplanade - **PRIVAS**
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

Pour vos yeux, nous concilions :

*le charme
avec
l'efficacité...*

*... la beauté
avec
l'acuité...*

*...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.*

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

optiLOOK

4, Rue de la République
Tél. 04.75.64.24.24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04.75.65.87.47